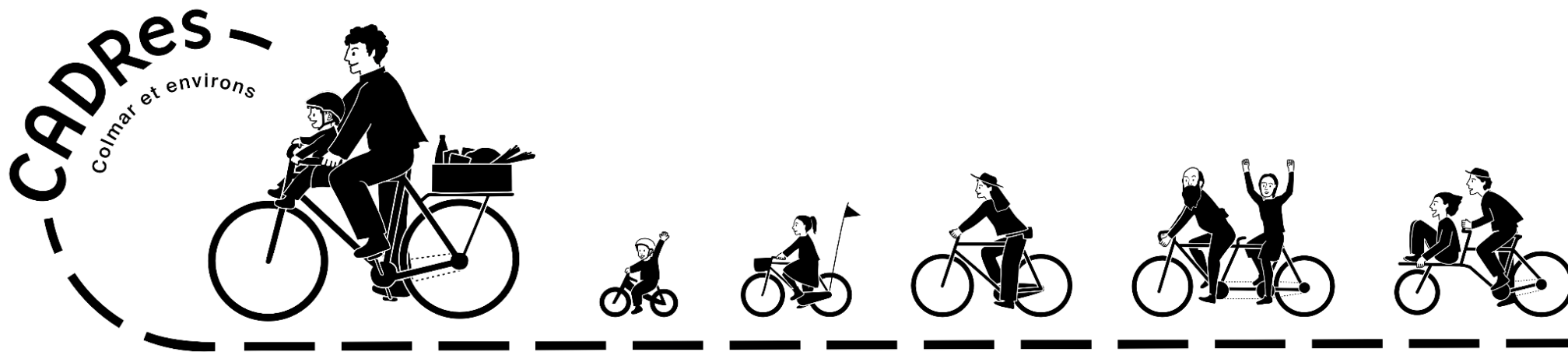


# Commission Voirie du 13 avril 2026



# Colmar

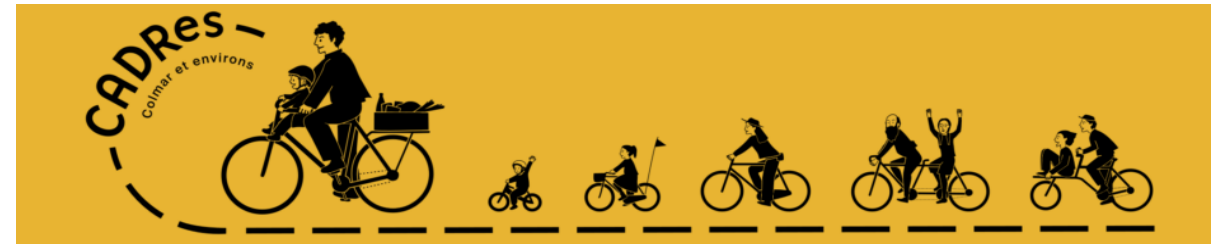


# Tour de table

1. Frédérique Schwob, Adjointe
2. Christophe Muller, Responsable Bureau Etude
3. Jérôme Lecarpentier, Directeur Espace Publique Colmar et Agglomération
4. Philippe Scheibling, Chef du Service voies publiques et réseaux
5. Eloi Desseigne, membre du Conseil Collégial du CADres
6. Peggy Pierre, membre du Conseil Collégial du CADres
7. Stéphane Jordan, membre du Conseil Collégial du CADres
8. Marc Lagarde, membre du Conseil Collégial du CADres

# Présentation de l'Association CADRes

250 adhérents



## Cyclistes et piétons **A**ssociés pour le **D**roit de **ciR**culer en **s**écurité

L'association a pour but :

- de promouvoir l'utilisation de déplacements respectueux de l'environnement, notamment à pied et à vélo comme moyens de déplacements silencieux, pratiques, économiques, sains et non polluants,
- de réunir les personnes motivées par l'utilisation du vélo et des mobilités douces afin d'être leur relais auprès des pouvoirs publics,
- de proposer aux pouvoirs des projets pour faciliter l'usage du vélo et des mobilités douces tels que l'amélioration des pistes cyclables actuelles, la création de nouvelles voies cyclables et de parkings sécurisés et couverts, la sécurisation des voies mixtes, la création de passages piétons, la réduction des conflits d'usage....
- de proposer aux cyclistes et aux piétons des moyens pratiques pour circuler et stationner en toute sécurité.

# Notre mode de fonctionnement

L'association n'a pas de bureau, mais fonctionne en **Conseil Collégial**.

Le Conseil Collégial est composé de 9 personnes élues en Assemblée Générale.

Nos décisions sont prises par compromis ou par vote à la majorité.



# Ce que nous sommes

- Bénévoles, indépendants et apolitiques
- Constructifs et force de proposition
- Experts des mobilités douces
- A la pointe des textes de lois et notamment du L228-2 / L228-3
- Organisés et militants

# Ce que nous ne sommes pas

- Des opposants systématiques
- Anti-voitures
- Une association qui acquiesce systématiquement
- Un outil de « bikewashing »

# Membre du Collectif Vélo Alsace

- Un Collectif d'Associations Alsaciennes calqué sur l'association [velo228 finistère](#)

# Membre de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette)

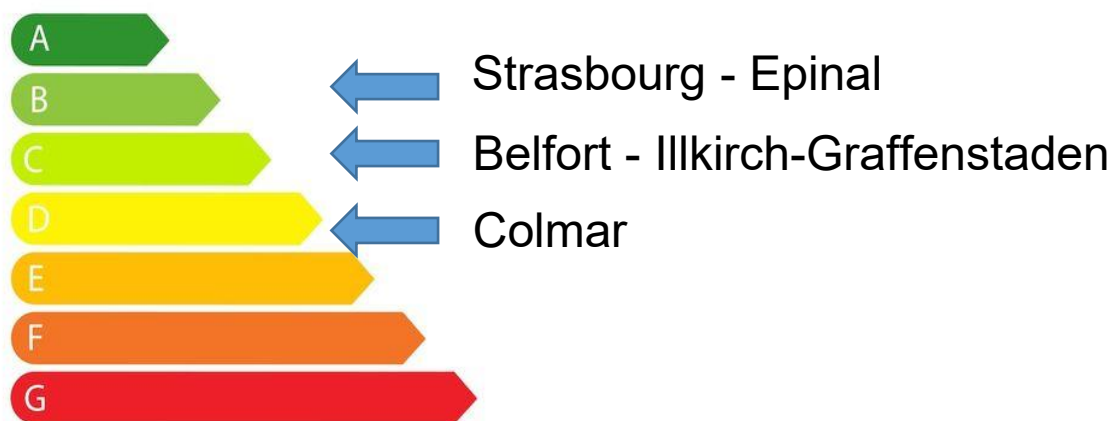
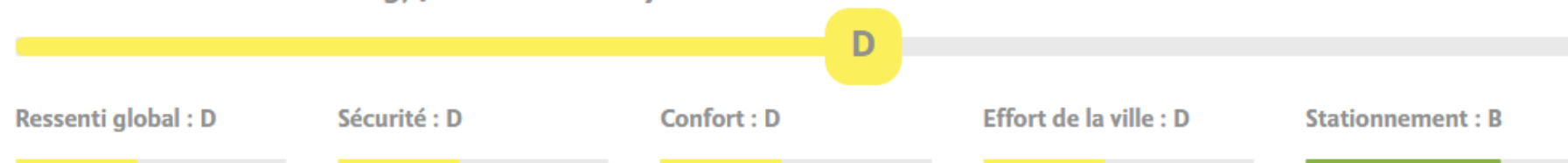
- réseau national de 602 associations



# Colmar à vélo - c'est comment ?

## Baromètre vélo 2025

Note de la commune : 3,46 sur 6 — Moyennement favorable



Agglomération	Population
Épinal Agglo	~110 100 hab.
Colmar Agglo	~113 600 hab.
Grand Belfort	~101 450 hab.

# Notre ambition

Devenir un partenaire privilégié, écouté et entendu de la mairie et des autres collectivités (CEA, agglo) dans tous les projets de voirie en amont des concertations publiques.

Afin d'identifier les besoins et les problématiques pour les mobilités douces.

# Nos attentes pour les prochaines commissions voiries

- Etre un **partenaire** écouté en amont des projets et avant établissement et/ou publication des plans
- Développer en collaboration le plan de mobilités actives et le **REV** (Réseau Express Vélo) de Colmar – vidéo de Paris en selle
- Des aménagements conformes à l'article **L228-2** du code de l'environnement.

# Les trois demandes prioritaires locales pour le mandat

## Recommandation locale #1

Réaménager l'ensemble des accès à la gare SNCF pour les mobilités douces : franchissements dédiés et sécurisés des voies ferrées, Accès EST (rue Georges Lasch, place de la Gare, Avenue Poincaré, avenue de la République), Accès OUEST (rue du Florimont, rue du Tir vers quartier St Joseph).



## Recommandation locale #2

Aménager le contournement Nord et les accès à l'hypercentre pour les mobilités douces (rue du Nord, rue Golbéry, rue de la Cavalerie, rue de Thann, place Haslinger, rue des Ancêtres (Cinéma), rue de Ribeauvillé, rue Stanislas, rue des Bains, rue Roesselmann).



## Recommandation locale #3

Doter le CADRes Colmar d'un local associatif accessible de type garage à proximité du parking du stade nautique (rue Schuman) pour l'activité de la Vélo Ecole.

# La vélo-école

Une vélo école inclusive

Nous demandons uniquement le montant de l'adhésion (3€/an)

Des bénévoles formés et diplômés

Vélos, matériels et EPI fournis

Tous les samedis matins aux beaux jours



**VÉLO-ÉCOLE**  
avec le CADRes  
Colmar & Environs

**Initiation à la conduite du vélo pour adultes**

Parking du stade nautique, circuits ludiques  
Tous les samedis matins de 10 h à 11 h  
Gratuit, moyennant 3€ d'adhésion/an pour l'assurance RC

**COLMAR**  
contact@cadrescolmar.org  
06 72 81 83 02  
www.cadrescolmar.org

Commission Vieilles et Jeunes Cyclistes

Initiative

## Une nouvelle vie sur deux roues

Le vélo, ça ne s'oublie jamais mais encore faut-il savoir pédaler. Avec l'association CADRes 68, qui dispense des cours tous les samedis sur le parking de la base nautique à Colmar, il n'est jamais trop tard pour s'y mettre.

Ses enfants ont pourtant essayé de l'en dissuader. Mais pour Nora, l'envie de faire du vélo était plus forte. Galvanisée par « une autre dame qui ne savait pas en faire non plus », la Colmarienne s'est décidée pour suivre les cours prodigués à la population par CADRes 68. « Quand je vois les progrès réalisés, ça me rassure. Quand on veut, on peut ! »

Ce samedi, quelques élèves évoluent studieusement en gilet fluo sur le bitume du parking de la base nautique, contourment des plots, à leur rythme, s'accoutument à freiner puis à descendre et à surmonter des angoisses parfois bien ancrées liées à la pratique de la petite reine. « Rester en ligne droite, suivre des petits virages, ralentir, se lever ou tendre le bras en gardant son cap, ça s'apprend. En moyenne, il faut six à sept leçons pour être autonome sur la route », explique Dany Schmitt, formateur habilité qui anime, avec bienveillance, ces séances en compagnie de Céline Walter et Didier Nico-



Matinée intense pour l'élève Nora et le formateur Dany ce samedi lors des cours de vélo de CADRes 68. Sur le parking de la base nautique, des familles entières ont été remises en selle. Photo Nicolas Pinot

« Une fois qu'ils savent pédaler on ne les voit plus ! »

Dany, Céline et Didier ont ainsi remis « des familles entières » au vélo. « Cela leur donne une certaine autonomie pour les loisirs ou le travail. Un vrai enjeu de mobilité. Des bus, il n'y en a pas toujours très tôt le matin. Et le vélo, ça réduit le temps de trajet. Certains vont bosser tous les jours à bicyclette et reviennent mé-



Céline Walter fait partie de l'équipe de formateurs qui animent ces séances toute l'année. Photo Nicolas Pinot

me nous voir pour se perfectionner ». Quoi qu'il en soit, « ça fait toujours plaisir de croiser d'anciens élèves en selle ». En général, « une fois qu'ils savent pédaler on ne les

voit plus ! »

Après une synthèse finale in situ, du côté de la Waldeslust, les néo-cyclistes prennent leur envol. « Au début ils découvrent qu'il faut se réhabituer au bruit des voitures. Et regarder derrière ».

Pour tout un chacun, il en coûte seulement l'assurance : 3 € par an ! CADRes 68 fournit les vélos d'apprentissage stockés, gracieusement, non loin de là. « À terme, nous aimerions bien trouver un endroit pérenne ». Les cours sont donnés toute l'année. Même aux hommes. Question de fierté ? Ils représentent 5 % des élèves. Contre 95 % de femmes.

• Nicolas Pinot  
Site internet : <https://www.cadrescolmar.org/>

## Ce mercredi, Véliscussion du CADRes

Pour discuter des avantages et des limites de la vélorue, le CADRes Colmar et environs propose une Véliscussion qui passera par les trois vélorues que l'association a repérées à Colmar : le pont de la rue d'Altkirch, la rue Aristide-Briand et la rue Roesselmann.

Chacun pourra apprécier en toute sécurité l'utilisa-

tion de ce dispositif en partant de la gare côté ouest et en effectuant une boucle pour finir au café Rapp où se désaltérer en discutant des vélorues.

Départ de la Véliscussion donné à 18 h 30 ce mercredi 7 mai. Le trajet de 5,5 km se fera en une demi-heure à un rythme adapté à tous les niveaux.

L'inscription n'est pas

obligatoire mais elle permet de réserver une table pour tous au café Rapp (<https://framadate.org/O6eXAVVCidPUwxUq>)

Prévoir de l'éclairage/gilet réfléchissant pour le retour, il risque de faire nuit.

Plus d'informations sur le site : <https://www.cadrescolmar.org/9eme-veliscussion-tournee-des-velorues>

# La vélo-école : un local

## Local associatif

La demande de mise à disposition d'un local pour la Vélo École sera examinée. Le secteur du stade nautique peut constituer une piste pertinente, sous réserve de faisabilité foncière et budgétaire.



# Ordre du jour **proposé** pour les prochaines Commissions mobilités actives du mandat

- Fréquence : trimestrielle. Janvier, avril, fin juin, octobre
- Participants : services de la ville, adjointe aux mobilités, CADRes
- Ordre du jour :
  - Statut du plan de mobilité global de la ville : schéma directeur de la ville, plan de mobilité, REV - **Adjointe**
  - Programmation des travaux à venir sur l'année en cours – écoute des besoins et difficultés des mobilités actives sur les secteurs concernés, bien en amont de l'établissement des plans et des concertations publiques. - **Service techniques**
  - Demandes du CADRes - **CADRes**
- Communication
  - Compte-rendu systématique et public

# Concertations

- Rue de Logelbach :
  - Pas d'aménagements cyclables, emprise largement suffisante, pas de contre-sens cyclables.
  - L228-2 non respecté

- Rue Stanislas / Roesselman :
  - Axe Boulevard du Champ de Mars - rue Stanislas pas d'aménagements cyclables pas d'aménagement dans les deux sens, L228-2 non respecté,
  - Pas de stockage prévu mobilités actives en direction de Roesselman, c'est actuellement déjà saturé
  - Comment tourner à gauche vers Edouard Richard, rue des Moulins
  - Accès Saint-Joseph vers place Rapp, centre-ville pour les piétons -
  - Notamment pour traverser Stanislas.
  - Traversée du carrefour d'Est en Ouest avec trois arrêts pour les cyclistes (comme aujourd'hui), contre un arrêt pour les véhicules motorisés



- Route de Neuf-Brisach :
  - Les pistes cyclables sont au même niveau que les trottoirs. Même si une séparation par ligne de pavé est prévue cela constituera comme aujourd'hui une faiblesse de l'aménagement.
  - Pourquoi ne pas prévoir en sortie de rond point, pour les véhicules des « cedez le passage » pour sécuriser la traversé des mobilités actives (principe mis en œuvre dans de nombreuses villes en France : Paris, Strasbourg, Mulhouse, etc ...) voir photo ci-contre



- Rue Ampère :
  - Cyclistes prioritaires mais discontinuité d'enrobé ocre

---

# Merci !

---

**CADRES**  
Colmar et environs

